

## Lettres Patentes

adressantes aux Generaux des Monnoyes,  
 Pour Changement de Monnoye d'or  
 avec leur gardien les officiers d'icelle,  
 Destituez les Amprables Esleuxemplars  
 Suivans qu'ils le jugeront a propos.

DU 15. Avril 1390.

Charles par la grace de Dieu Roy

de France, Nos amiez Es seurs les  
 Generours Maistres de nos Monnoyes

Salut. En ditacion, nous avours entendü  
 par aucuns de nostre Conseil qu'anciennement

Estoit accoutumé de faire Mutation d'icelles  
 d'une Monnoye d'une autre Les gardiens

Et aucuns officiers d'icelles Monnoyes,  
 En par long temps la dite Mutation n'a

Esté faite parquoy nous y pourrions avoir  
 Et avoir grand Dommage sur

• Pour ny l'on pourveu de ce me de  
Commeable, Si vous n'en souez que  
Lencose En l'air de lay Ces prescutes  
Velle Pour lesdites Gardes Et officiers  
D'iceux Monnoyez ou paragez d'iceux  
Tenuez d'une Monnoye l'autre  
ainsy, et par la d'iceux d'iceux sera  
Bon anotre profit, Et par semblable  
Maniere le faite D'ornement toutes  
fois que vous que Mettre sera  
Et il y en a aucun qui ne soient  
suffisants, ettez d'iceux Et de boules  
d'iceux, Et d'iceux d'iceux y pournoyez  
Comme le suffisant personnel  
Et leur baillans vos Lettres, Lesquelles  
vous confirmeront toutes fois  
que vous en serou requir non obstant

que par vertu de nos Lettres ou d'autres,  
 que par Justification. Lesseint Les Justitices  
 Esdites offices, Mandemens, ordonnances,  
 ou deffenses a ce Contraire, Donneé  
 a Paris le quinzieme jour d'Avril  
 L'and cy par 1390. ¶